

ACCUEIL DES ELEVES EN SITUATION EPIDEMIQUE

Petit guide à l'usage des adultes accompagnants les élèves.

Des mesures d'hygiène pour garantir la sécurité de tous.

La maladie se transmet entre les individus par les postillons (éternuements, toux). On considère que les contacts étroits avec une personne infectée sont nécessaires pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une toux, d'un éternuement ou une discussion en l'absence de mesures de protection. Un des autres vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact de mains non lavées avec le visage. C'est donc pourquoi les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale sont indispensables pour se protéger de la maladie.

Les enfants et les adultes qui présentent des symptômes du COVID-19 doivent rester à la maison.

Si les parents accompagnent leurs enfants ils les quittent dans la cour, pas dans les classes.

1- Installation en classe :

Le mobilier des salles de classe doit être disposé de façon à permettre de conserver les « distances de sécurité » 1 mètre voire 2 mètres quand cela est possible.

Chaque élève aura sa place attitrée avec son nom sur la table autant que possible.

En cas d'utilisation d'ordinateur, dans la mesure du possible en prévoir 1 par élève. Et s'assurer de la désinfection des claviers et souris et écran (cf nettoyage).

Des **boîtes de mouchoirs et des poubelles** seront à disposition dans chaque salle.

Les **portes des salles doivent rester ouvertes** ce qui permet d'éviter de toucher les poignées

Aérer les salles régulièrement (5 minutes toutes les heures et demi), quand on se lave les mains par exemple et qu'on prend une pause.

2- Matériel scolaire

Le matériel personnel doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers etc.) et conservé ensuite dans son sac. Il ne doit pas être partagé.

Du matériel (feuilles, supports...) peut être distribué. Il reste ensuite avec les affaires de l'élève.

Pour la correction éventuelle, guider l'enfant pour qu'il corrige lui-même sur sa feuille ou utiliser le tableau ou le tableau numérique : **A PRIVILEGIER.**

Si l'élève veut absolument montrer son travail sur son cahier, il peut le déposer sur une table dédiée et l'enseignant viendra ensuite lire le devoir une fois l'élève retourné à sa place.

3- PAI : choisir l'emplacement de la trousse de PAI à proximité des lieux d'accueil

4- Hygiène des mains :

Le virus étant manuporté, à leur arrivée à l'école, les élèves sont invités à aller se laver les mains les uns après les autres en maintenant les distances de sécurité (toujours 1 à 2 mètres si possible).

Les zones de lavage de mains doivent être équipées :

- d'un lavabo avec robinet pouvant s'ouvrir avec le coude ou à détecteur
- d'un distributeur de savon,
- d'un sèche-mains en papier jetable

Se laver les mains régulièrement dans la journée ! Il est conseillé de les laver toutes les heures et demi au moins, au moment des pauses par exemple.

Comment se laver les mains

Mouiller les mains ;
Savonner avec du savon liquide ;
Frotter les paumes, le dos des mains, les pouces et l'espace entre les doigts ;
Nettoyer le bout des doigts, ongles en les frottant doucement contre la paume opposée ;
Rincer sous l'eau courante ;
Sécher avec un essuie-main de préférence en papier et à usage unique ;
Eviter de toucher à nouveau le robinet après s'être lavé les mains : fermer le robinet avec le papier ;
Jeter le papier dans une poubelle disposant d'un couvercle.

5- Toilettes :

Dans la mesure du possible et tant que le nombre des élèves accueillis reste faible, chacun se verra attribuer un WC

6- Gestes barrières :

Appliquer et faire appliquer les **gestes barrières** connus :

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Eviter également de se toucher le visage sans s'être d'abord lavé les mains.

Les gestes barrières sont, en effet, la meilleure protection face à la dissémination et au risque de contagion.

7- Récréations :

Durant les **récréations**, il faudra veiller à respecter les distances de sécurité dans les jeux extérieurs ; les jeux de ballons à main et tous ceux qui impliquent de se passer des objets sont interdits.

Après chaque récréation, un lavage soigneux des mains doit être fait

8- Nettoyage :

Le virus peut se déposer et résister sur les surfaces.

Surfaces et objets collectifs (poignées de porte, boutons poussoirs, interrupteurs, télécommande, clavier d'ordinateur, souris,...): à nettoyer avec un désinfectant comportant la norme EN1446 ou en utilisant des produits contenant entre 62 et 71 % d'éthanol, 0,5 % de peroxyde d'hydrogène ou 0,1 % d'hypochlorite de sodium pendant une minute ou Javel à 0,5%. Ces composés chimiques sont présents dans les produits d'entretien utilisés pour la désinfection.

Sols : Privilégier les ustensiles de ménage qui ne dispersent pas les poussières et utiliser une stratégie de lavage-désinfection humide :

- Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent,

- Rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique,
- Laisser sécher,
- Désinfecter les sols et surface à l'eau de javel diluée (1l de Javel 2,6% pour 4L d'eau) avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents.

Les toilettes : à nettoyer à l'eau de javel ou produit désinfectant comportant la norme EN1446.

Les déchets produits par une personne ayant déclaré la maladie suivent la filière d'élimination classique. Cependant, le sac doit être opaque et disposer d'un système de fermeture fonctionnel (liens traditionnels ou liens coulissants) et d'un volume adapté (30 litres au maximum).

Il faut jeter les masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux de nettoyage des surfaces usagés dans ce sac dédié (pas de mélange avec les autres ordures ménagères) puis fermer le sac lorsqu'il est presque plein et le placer dans un deuxième sac plastique pour ordures ménagères répondant aux mêmes caractéristiques, qu'il faut alors fermer.

Ce double sac de déchets contaminés doit être stocké durant 24 heures. Le respect de ce délai permet de réduire fortement la viabilité du virus sur des matières poreuses. Passé ce délai de 24 heures, le double sac est éliminé avec les ordures ménagères.

Les déchets habituellement recyclables (emballages, verre, végétaux, ...) qui ont pu être contaminés doivent être éliminés comme mentionnés ci-dessus et ne doivent en aucun cas être éliminés comme les déchets recyclables habituels.

Linge utilisé: à laver à 60° min 30 min

9- Restauration

Chaque élève emporte son repas avec ses couverts. Les repas doivent être étiquetés au nom de l'élève et reconnaissables par celui-ci pour éviter les manipulations par d'autres.

Les repas sont mis au réfrigérateur dès l'arrivée de l'enfant pour éviter la rupture de la chaîne du froid. Le réfrigérateur doit pouvoir s'ouvrir avec le coude ou doit être nettoyé après chaque manipulation.

Attention à la capacité du réfrigérateur s'il y a plus d'élèves qui arrivent par la suite.

Définir comment réchauffer le repas et où.

Les repas doivent être pris en maintenant des distances de plus d'un mètre entre toutes les personnes et avec celles de surveillance.

S'assurer que le nettoyage des tables est bien effectué à chaque repas.

Les récipients et couverts sont soit lavés par l'établissement en privilégiant dans ce cas l'usage du lave-vaisselle, soit par les familles en fonction des possibilités

10- Que faire en cas d'apparition de symptômes de coronavirus COVID-19.

la collectivité territoriale de rattachement prend en charge la désinfection minutieuse des locaux en lien avec les recommandations de l'ARS et comme indiqué ci-dessus:

- Dans l'attente de ce nettoyage, les enfants et les personnels présents dans l'école ou l'établissement ne peuvent se rendre dans la salle de classe fréquentée par le personnel ou l'enfant concerné.
- Lorsqu'exceptionnellement ce nettoyage ne peut être réalisé avant le retour des professeurs et des enfants, ceux-ci doivent être accueillis dans une école ou un établissement à proximité dès le lendemain.

Pour la prise en charge de la personne malade, suivre la procédure suivante.

PROTOCOLE DE GESTION DES PERSONNELS / ELEVES SYMPTOMATIQUES PRESENTS DANS LES EPLE / ECOLES

ADULTE ou ELEVE PRESENTANT DES
SYMPTOMES :

FIEVRE $\geq 38^{\circ}1$
et
TOUX

PERSONNELS SYMPTOMATIQUES AU DOMICILE

ISOLER LA PERSONNE ou L'ELEVE
APPELER le 15 et **PREVENIR** la famille si c'est un élève.

METTRE un MASQUE au malade et un à la personne qui le prend en charge
RECUEIL DE DONNEES fait par le directeur d'école ou chef d'établissement:

- Nom Prénom de la personne / élève
- date d'apparition des symptômes,
- présence dans l'EPLE, quels jours et dernier jour de présence ?
- Le personnel a-t-il vu un médecin ou a-t-il été pris en charge par les urgences ?
- Un test a-t-il été effectué et par qui ?**
 - Si oui : résultats ?
- Coordonnées téléphoniques du cas suspect ou avéré

PERSONNEL PRESENTANT DES
SYMPTOMES A DOMICILE :

Celui-ci prévient son chef
d'établissement ou directeur d'école
et IEN

Transmettre ces éléments à :
clotilde.carlier@ac-poitiers.fr et catherine.sentis@ac-poitiers.fr

Envoyer une copie pour à dasen79@ac-poitiers.fr (2nd degré) ou
ce.iena79@ac-poitiers.fr (1^{er} degré et informer IEN)